



Lettre aux habitants

Édito du Maire

Chères Frotéennes et Chers Frotéens,



Alors que l'année touche à sa fin, je tiens à m'adresser à chacune et chacun d'entre vous pour vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année. Ces moments, empreints de convivialité et de partage, sont l'occasion de nous retrouver en famille, entre amis et de prendre le temps d'apprécier les joies simples de la vie.

2024 a été une année riche en projets, en rencontres et en moments partagés au sein de notre commune. Les marchés saisonniers, le cinéma de plein air et la soirée de concerts sur l'aérodrome, les olympiades sportives au lac au début de l'été, la soirée jeux en famille et le concert baroque à l'église ont été des occasions de mettre en évidence le dynamisme de notre commune !

Frotey-lès-Vesoul continue de grandir tout en préservant son âme, celle d'un village où il fait bon vivre. Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui s'investissent au quotidien pour notre village, qu'il s'agisse des associations, des élus de notre conseil municipal ou des agents communaux. Votre implication est une force précieuse et indispensable pour notre village.

En cette période de fêtes, j'ai une pensée particulière pour ceux qui traversent des moments difficiles. Que la solidarité et la chaleur humaine de notre communauté leur apportent un peu de réconfort.

Sachons également faire nôtre cette citation de Jean d'Ormesson :

« *Tâchons de dépasser ce qui nous oppose et de multiplier ce qui nous unit* »

Je vous souhaite à tous une fin d'année douce et lumineuse.

Que 2025 vous apporte santé, bonheur et réussite dans tous vos projets.

Joyeuses fêtes à toutes et à tous !

Le Maire,

Christophe TARY



Effectifs scolaires rentrée 2024-2025 et retour sur les actions menées pour défendre notre école

Après avoir réussi une mobilisation des familles, des habitants de la commune afin de défendre le maintien d'une classe au sein de l'école élémentaire, je tiens à remercier toutes celles et ceux qui se sont mobilisés, en particulier l'ensemble des parents d'élèves.

Si la classe n'a, au final, pas pu être sauvée, toutes ces actions n'ont pas été vaines. Elles ont montré notre solidarité, notre attachement à l'école de notre village et démontré qu'à Frotey-lès-Vesoul, nous avons de la détermination et du « caractère » !

Recensement de la population

Le recensement de la population se déroulera **du 16 janvier au 15 février 2025**.

C'est une enquête statistique obligatoire qui permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de la commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Les données collectées servent également à comprendre l'évolution démographique de notre territoire. Elles permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière notamment d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers et d'offre de moyens de transport.

Trois agents recenseurs ont été désignés :



Jacques LUISON
Sabot / Route de Luxeuil



Evelyne LUISON
Village



Alain FERRERO
Jeu de Quille / Clos Martin

Ils seront munis d'une carte officielle. Merci de leur réserver le meilleur accueil !

Pour faciliter leur travail, il est demandé de répondre rapidement à l'enquête et de préférence, par internet.

Votre participation est essentielle. Le recensement de la population est un devoir civique simple et utile à tous.

Comment ça marche ?

Vous pourrez vous recenser par internet à **partir du 16 janvier 2025** sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

Vos codes confidentiels de connexion figurent sur la notice internet qui vous sera remise prochainement, dans votre boîte aux lettres ou en main propre par votre agent recenseur. Toutefois, si vous ne pouvez pas répondre par internet, des questionnaires papier pourront vous être remis.

Vos réponses sont strictement confidentielles. Elles seront transmises à l'Insee pour établir des statistiques **anonymes** conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

État civil

En 2024, il y a eu 6 naissances, 3 mariages et 12 décès

Secrétariat de Mairie

Jours et heures d'ouverture : Du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

et le vendredi, de 8h30 à 16h (sans interruption) – **Fermé au public les mardis après-midi**

☎ 03 84 75 07 45 ✉ frotey-les-vesoul@vesoul.fr 🌐 www.frotey-les-vesoul.fr

Cela s'est passé à Frotey en 2024...



Séance de taille au verger - 6 janvier



Repas communal – 21 janvier



Cérémonie des vœux – 27 janvier



Mobilisation des parents contre la fermeture de classe – 5 mars



Cinéma de plein air – 25 mai



Mini-olympiade – 23 juin



Marché de producteurs locaux – 25 août



80^{ème} anniversaire de la libération de Frotey – 12 septembre



Remise des Cartes Avantages Jeunes – 14 septembre



Festival « Piste Sonore » – 28 septembre



Cérémonie – 11 novembre



Soirée jeux – 23 novembre



Concert de musique baroque – 7 décembre



Distribution des paniers garnis aux aînés – 14 décembre



Marché de Noël – 14 décembre

Bon à savoir

Une nouvelle organisation pour la collecte du verre sur notre commune

À compter du mois de janvier 2025, une harmonisation des modes de collecte du verre sera effective. Comme nous l'avions déjà évoqué et anticipé depuis plusieurs mois maintenant, le verre sera collecté **uniquement dans les conteneurs publics** déjà en place sur la commune. Il n'y aura donc plus de collecte mensuelle en porte à porte.

Pour les foyers équipés d'un bac, ceux-ci pourront être conservés ou rapportés selon des modalités qui vous seront prochainement précisées en coordination avec la Communauté d'Agglomération de Vesoul.



Nous vous rappelons la localisation des points d'apport volontaire : il existe actuellement 2 points de collecte dont l'un est situé près du Stade et l'autre, à l'entrée du lotissement du Sabot.

Un 3^{ème} point sera prochainement mis en place permettant ainsi de renforcer le service.

Collecte des sapins

Pour la troisième année, nous vous proposons un point de dépôt de vos sapins de Noël. Il se trouvera dans l'espace entre la Mairie et les écoles.

Le dépôt des sapins pourra se faire jusqu'au 10 janvier au soir. **Et rendez-vous le samedi 11 janvier dès 9h pour l'opération de broyage et la distribution du broyat.**

N'oubliez pas de venir avec vos contenants !



Pour rappel, cette opération permet à tous de venir récupérer du broyat gratuitement. Ce broyat est utilisable pour le paillage de vos jardins, parterres de fleurs ou jardinières. Cette opération nous permet aussi de rappeler la ressource que constituent les déchets verts et les bonnes pratiques pour les réduire.

Des nouveaux jeux et des aménagements dans la cour de l'école maternelle

Après avoir procédé à la sécurisation et à l'enlèvement des jeux existants devenus obsolètes, de nouveaux jeux ont été installés pour la plus grande joie des enfants. Nous en avons profité pour supprimer les aires de réception en matière plastique pour les remplacer par des matériaux naturels (copeaux de bois).



A VOUS DE JOUER !

INUTILE DE LAVER VOTRE EMBALLAGE EN VERRE AVANT DE LE RECYCLER. IL SUFFIT DE LE VIDER.



Ce que vous pouvez recycler
Les bouteilles en verre
Les pots et les bocaux en verre



À jeter dans la poubelle ordinaire
Verre de table et vaisselle